

Paris, le 5 Décembre 2018

Communiqué de Presse

Le 4 décembre dernier, le conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie s'est réuni et a acté à l'unanimité la transformation de son fonctionnement et a adopté son BI 2019.

Concernant la réforme « Autonomie – Grand Âge » initiée par la Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, et pilotée par Dominique Libault, le conseil de la CNSA entend proposer sa contribution sous forme d'un scénario dont le cadre général a été adopté à l'unanimité.

- L'affirmation de la pleine et entière de la citoyenneté de la personne.

Quel que soit son âge, sa situation de santé ou de handicap, quel que soit le lieu où elle vit, quel que soit son mode de vie :

- Par des droits et des devoirs partagés et reconnus ;
- Par le plein exercice de ses libertés de citoyen ;
- Par la reconnaissance de son rôle et de sa place pleine et entière dans la société, au contact d'autres personnes, d'autres générations, dans le respect de sa singularité et donc de ses différences ;
- Par la participation à la décision et l'expression de ses choix à chaque instant de sa vie.

• L'affirmation du « chez-soi » qui détermine la capacité de la personne à vivre au cœur de la société.

Le principe d'affirmation pleine et entière de la citoyenneté de la personne est structurant pour l'évolution de nos politiques de l'âge. Il décadre les enjeux et suggère une transformation profonde des réponses apportées par le système de protection sociale. Il se traduit par l'émergence d'une affirmation structurante, le chez soi qui détermine la capacité de la personne à vivre au cœur de la société.

Afin de remplir pleinement ses missions et ses objectifs de travail, le conseil a également adopté une révision de son mode de fonctionnement à l'unanimité en installant son comité permanent ainsi que 3 commissions spéciales :

- « approche domiciliaire : chez soi »
- « Financement »
- « Suivi de la transformation inclusive »

En cohérence avec cette démarche, le conseil a pris acte du PLFSS 2019, « PLFSS d'avant réforme » et a adopté son budget initial pour 2019.